



POUVOIR D'ACHAT

ET AUGMENTATION DES SALAIRES

AUX EMPLOYEURS, NOUS DISONS : PAS DE *DEROBADE* !

La Branche Professionnelle Retraites Complémentaires et Institutions de Prévoyance va être observée ce jeudi lors de la séance de négociation dite de revoyure sur les salaires. Le contexte actuel, tout le monde le connaît, les salariés souffrent d'une hausse des prix généralisée et des dépenses contraintes en forte progression.

Les employeurs de la Branche ont été à maintes reprises rappelés à leurs responsabilités en matière d'augmentation des salaires, ce que même l'Etat a fait dernièrement. Pourtant, les signaux envoyés pour le moment sont négatifs ... Sachant que beaucoup de Groupes de Protection Sociale expliquent attendre de connaître l'atterrissage de la branche pour démarrer leurs négociations... c'est affligeant ! Posture d'une incohérence extrême, puisqu'ils siègent à l'Association d'Employeurs !

Que revendique la **CFDT** ? Sur fond de tensions supposées entre employeurs, d'attaques syndicales stériles, de négociation figée, la **CFDT**, contrairement à ce que voudraient faire croire certains, est déterminée à prendre ses responsabilités.

C'est pourquoi nous demandons une augmentation générale de toutes les RMMG de 8% avec un impact sur les salaires réels de 6,8%

- Rattraper à minima l'inflation 2022
- Rejoindre les augmentations du SMIC successives
- Réduire l'écart avant 2023



Certains arguments ne sont plus entendables comme l'irresponsabilité des organisations syndicales face à la fragilité économique supposée de certains groupes. Les salariés ne supportent plus d'être la variable d'ajustement pour rendre des bilans séduisants aux conseils d'administrations, aux observateurs de la branche et autres interlocuteurs. Notre travail a de la valeur !

Certains groupes fournissent quelques efforts sur les salaires (MH, Pro BTP...), d'autres – dont certains avec un manque de volonté (AG2R) – rechignent. La branche joue un rôle moteur tout autant que régulateur, elle doit l'assumer. Elle est garante d'un équilibre entre les besoins des salariés et des entreprises. En ce moment, ce n'est pas le cas.

Les employeurs doivent donner des mandats clairs à leurs représentants en négociation. Jouer la montre pour ne rien donner et trouver un bouc émissaire ou un pare feu face aux critiques ; **Pour la CFDT c'est non !**

LE 24 NOVEMBRE – POUR LA CFDT, C'EST 8%



Flashez moi
pour adhérer...